

La feuille d'ormes n°16

Le mot du Maire

Juin 2025

Madame, Monsieur,

Après plusieurs mois de fermeture, j'ai le plaisir de vous annoncer la réouverture du restaurant du centre bourg en septembre prochain. En effet, depuis quelques semaines, la municipalité accompagne Delphine et Gérald dans leurs démarches administratives de manière à ouvrir leur établissement autour du 15 septembre, et afin de proposer un service fiable et de qualité. Menus du jour en semaine, rôtisserie le weekend seront proposés.



L'école maternelle construite en 1910 (anciennement dénommée « L'école des filles »

D'autre part, suite à la fermeture de la classe maternelle engendrée par une baisse importante du nombre de naissances (pour l'ensemble du RPI Ormes/ La Frette, nous sommes passés de 82 enfants scolarisés il y a 10 ans, à 48, malgré des populations en augmentation dans les deux communes).

L'école maternelle, qui fait également office de cantine, de garderie périscolaire, mais aussi d'appartements à l'étage, a suscité la réflexion du conseil municipal quant à son devenir. Que faire de la salle de classe de l'ancienne maternelle ? En effet, rares sont les communes de notre taille ayant deux bâtiments scolaires. Partant du constat que ces salles ont depuis un siècle toujours vu grandir des enfants, l'idée du conseil municipal serait de maintenir l'esprit de ce lieu en transformant cette salle en espace dédié à l'assistance maternelle, c'est-à-dire en permettant aux assistantes maternelles d'y exercer leur métier dans un cadre extérieur, sécurisé, aux normes, et non plus à domicile. Cela permettrait un service mieux identifié pour les familles d'Ormes ou d'autres communes, cherchant désespérément parfois une « nounou ». Ce projet est encore en phase de réflexion mais, s'il était définitivement entériné, il pourrait être effectif début 2026.

Aussi, comme vous avez peut-être pu le constater, la transformation de l'ancienne grange (derrière le restaurant), en grande partie réalisée par nos agents techniques, touche à sa fin et devrait être opérationnelle en fin d'année. Son nom restera à définir par le conseil municipal avec l'appui des enfants des écoles. Ce nouveau lieu de vie devra être utile à tous : associations, enfants, familles, voire peut-être également au futur restaurant, si celui-ci souhaite y organiser des réceptions.

Je tiens par cette Feuille d'Ormes à remercier du fond du cœur Madame Christiane Jacques, dont le papa, Jean Galopin, décédé dernièrement, a légué à la commune 25 ans d'archives d'articles du Journal de Saône-et-Loire, consacrés quasi-uniquement à la commune, et classés remarquablement. Ces archives sont disponibles à la lecture en mairie, aux horaires habituelles.

Le conseil municipal et moi-même sommes enfin heureux de vous convier au traditionnel verre de l'amitié le 14 juillet prochain à 11h, moment convivial d'échanges et d'informations sur la vie de la commune. Tout comme j'ai le plaisir de vous informer de la tenue annuelle du fidèle « repas grenouilles à volonté » qui aura lieu le premier samedi du mois, le 2 août. Il se tiendra, comme l'an passé, sur le site de la salle des fêtes (service aux alentours de 19h00).

Au plaisir de vous rencontrer au cours de ces manifestations et autres moments, je vous souhaite, pour vos proches et vous-même, un bel été.

Stéphane Gros

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les travaux de bricolage ou de jardinage **sonores** (tonte, débroussaillage...) sont autorisés :

- Les jours ouvrables (8h/12h – 14h/19h)
- Le samedi (9h/12h – 15h/19h)
- Le dimanche et jours fériés (10h/ 12h).

Merci de respecter ces consignes pour le bien-être de tous.

L'entretien des plantations qui dépassent sur le domaine communal reste à la charge de chacun(e)s.

L'AMÉNAGEMENT DES BORDS DE SAÔNE

Depuis plusieurs années, nous mettons beaucoup d'énergie et de moyens - avec l'appuis de nos partenaires - pour aménager les espaces communaux des bords de Saône :

- Ponton pour les bateaux réalisé par la communauté de communes Terres de Bresse.
- Plantation d'une trentaine d'arbres par les enfants des écoles et des bénévoles. Aides financières de la Région et du Département.
- Nouvel accès pour les pêcheurs par les Amis du Port.
- Barrières pour l'été et plots de cheminement pour les piétons ; tables de pique-nique, etc., le tout par les moyens de la municipalité.
- Reprise du revêtement du chemin de halage par les finances de la commune.

Et très prochainement, vous aurez le plaisir de découvrir 9 panneaux pédagogiques sur l'histoire de notre rivière, la pêche, la faune, la flore, des souvenirs et des photos... Le travail de recherche et l'iconographie réalisés en partenariat avec l'association locale Ormes, Arts et Histoire.

MANIFESTATIONS DU DEUXIÈME SEMESTRE



JUILLET

10 : Concours pétanque – Amis du Port/ terrain salle D. Balavoine

13 : Concert église d'Ormes (17h30) – Ormes, Arts et Histoire

14 : Verre de l'amitié de la municipalité/ salle D. Balavoine

22/26 : Enduro carpe – Amis du Port/ Saône

AOÛT

02 : Repas grenouilles – CCAS/ salle D. Balavoine

17 : Puces – APE/ bords de Saône

23 : Safari silure – Amis du Port/ Saône

23 : Loto ou pétanque -Union des chasseurs/ salle D. Balavoine

30 : Carpodrome– Amis du Port/ étang Chardon

SEPTEMBRE

13 : Concours pétanque - CBVE/ salle D. Balavoine

NOVEMBRE

9/ 10 : Exposition « Jeux et jouets, d'Astérix à Super Mario » Ormes, Arts et Histoire/ salle D. Balavoine

15 : Bal – Santiag & Ceinturon/ salle D. Balavoine

21 : Beaujolais nouveau – CCAS/ préau salle D. Balavoine

22 : Repas des aînés - CCAS/ salle D. Balavoine

DECEMBRE

13 : Conscrits classe 5 et 6/ salle D. Balavoine

19 : AG – Santiag & Ceinturon/ cantine scolaire

